

Dossier d'Adhésion 2021/2022

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

Quand s'inscrire ?

A partir du **mardi 24 août 2021** aux heures de permanence du secrétariat.

Les entraînements reprendront le mercredi 1er septembre 2021.
Il est important de s'inscrire/renouveler sa licence rapidement.

Comment s'inscrire ?

En retirant son dossier au secrétariat du club ou en le téléchargeant sur le site internet (www.bsc-athle.com)

Puis, en déposant le dossier **COMPLET** au secrétariat.
Aucun dossier déposé dans la boîte aux lettres ou envoyé par mail ne sera pris en compte.

Coordonnées du secrétariat : secretariat.bsca@gmail.com / 05.61.71.60.03

Permanences du secrétariat :

Les mardis et jeudis de 17H à 19H

Les mercredis de 14H à 18H30

Les samedis matin de 10H00 à 12H00 (*uniquement les samedis du mois de septembre*).

Catégories pour la saison 2021 / 2022 (Attention : le changement de catégorie intervient au 1er Novembre 2021)

EA	PO	BE	MI	CA	JU	ESP	SE	MA
U10	U12	U14	U16	U18	U20	U23	U35	MASTERS
Éveil athlé	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Espoir	Senior	Master
2013-2014-2015	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2005-2006	2003-2004	2000-2001-2002	1988-1999	1987 et avant

Pièces à fournir pour s'inscrire au BSC Athlétisme (*Aucun dossier incomplet ne sera accepté*)

POUR TOUS

1. La **fiche d'adhésion complétée avec soin et signée** (Attention ! il y a une fiche jeune (mineur) et une fiche adulte (majeur))
2. La **charte du licencié approuvée et signée**
3. Le **montant de la cotisation annuelle** (voir détail ci dessous). Aucun remboursement ne pourra être effectué en cours d'année.

POUR LES MINEURS UNIQUEMENT

4. Le **questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur** *disponible en téléchargement sur le site internet du club* (pour une première adhésion ou un renouvellement de licence, la présentation d'un certificat médical n'est plus exigé pour les mineurs. Le titulaire de l'autorité parentale atteste avoir rempli le questionnaire en compagnie du licencié mineur)
5. Une **photo d'identité collée sur la fiche d'adhésion**
6. La **fiche d'autorisations signée**

POUR LES LICENCES ATHLÉ SANTÉ

7. Le **bulletin d'inscription aux séances** (*planning présent à la fin de la Feuille de renseignement Athlé Santé*)

POUR TOUTES LES NOUVELLES INSCRIPTIONS

8. La **photocopie de la pièce d'identité du licencié** (Carte d'identité – Passeport ou Livret de Famille)

POUR LES MUTATIONS (*si vous étiez licencié(e) dans un club d'athlétisme l'an passé*)

9. Un **dossier complémentaire devra être rempli** (*la mutation devra être réalisée avant le 31 décembre 2021*)
Attention : la mutation n'est pas automatique. Elle devra être validée par le bureau du club. Se renseigner auprès du secrétariat.

Tarifs 2021 / 2022

(Le tarif est appliqué à la catégorie dans laquelle l'athlète se trouvera au 1er novembre 2021)

Pour la création d'une licence, le survêtement du club sera offert.
Pour le renouvellement d'une licence (*avant le 31/12/21*), un bon d'achat de 30,00 € pour la boutique du club sera offert.

	Résident blagnacais		Résident Hors Blagnac	
	Avant le 30/09	Après le 30/09	Avant le 30/09	Après le 30/09
Licences Découverte et Compétition Pour les «jeunes catégories» (EA/PO/BE/MI)	160,00 €	170,00 €	185,00 €	195,00 €
Licences Compétition (<i>à partir de cadet</i>) et Loisir Running	170,00 €	180,00 €	195,00 €	205,00 €
Licence Athlé Santé	125,00 €	135,00 €	150,00 €	160,00 €

Les tarifs de l'ensemble des licences seront augmentées de 10€ à partir du 1er octobre 2021

MODES DE RÈGLEMENT

* **Par Chèque** (*à l'ordre du BSC Athlétisme*)

Un règlement échelonné est possible (en 3 fois)
Joindre à l'inscription tous les chèques qui seront encaissés mensuellement

* **En Espèces**

* **Avec des Chèques Vacances ou Coupons Sport**

* **Avec un Ticket Sport** (se renseigner auprès de la Mairie de Blagnac)

Une remise de 10% sera accordée sur la cotisation :

- A partir du **deuxième enfant** inscrit

- **Pour les étudiants** (Post Bac)

(Sur présentation obligatoire de la carte d'étudiant 2021-2022)

Pour les prises en charge des C.E

Merci de faire parvenir les documents à remplir au secrétariat au moment de l'inscription
(Préparer un chèque de caution du montant de la prise en charge.
dans le cas des CE versant directement l'argent au club)

**Dossier d'Adhésion 2021/2022
FICHE D'ADHÉSION**

Photo

Cadre réservé au secrétariat	
Catégorie	
N° de Licence	

- | | | | |
|--------------------------|----------------|--------------------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> | Renouvellement | <input type="checkbox"/> | Découverte |
| <input type="checkbox"/> | 1 ère Adhésion | <input type="checkbox"/> | Compétition |
| <input type="checkbox"/> | Mutation | <input type="checkbox"/> | Loisir Running |
| | | <input type="checkbox"/> | Loisir Santé |

NOM	<input type="text"/>	SEXE	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
PRÉNOM	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
NATIONALITÉ	<input type="text"/>		
TÉL. FIXE	<input type="text"/>	TÉL. PORTABLE	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>		
CODE POSTAL	<input type="text"/>	VILLE	<input type="text"/>



Votre licence vous est transmise par la FFA uniquement par e-mail.

Vous recevrez un mail vous invitant à prendre connaissance des conditions d'assurance, indiquer votre discipline principale et renseigner les conditions d'utilisation des données personnelles par la FFA. Ces informations devront être renseignées pour que la licence vous soit délivrée.
Toutes les informations concernant le club sont envoyées par le secrétariat aux licenciés par mail tout au long de la saison sportive

Une adresse mail valide est donc indispensable

ADRESSE MAIL	<input type="text"/>		
PROFESSION DES PARENTS	<input type="text"/>	Nom de l'entreprise	<input type="text"/>

PERSONNE(S) A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCES

NOM(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PRÉNOM(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TEL(S) FIXE(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PORTABLE(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

DATE Le

SIGNATURE du représentant légal
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

CADRE RESERVÉ AU SECRÉTARIAT

Certificat médical (date)	<input type="text"/>	DOSSIER RECU LE	<input type="text"/>
ou		LICENCE SAISIE LE	<input type="text"/>
Questionnaire médical	<input type="text"/>	REMARQUES :	<input type="text"/>
Pièce d'identité	<input type="text"/>		
Montant de la cotisation	<input type="text"/>	Fiche d'autorisations	<input type="checkbox"/>
Charte du licencié	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Réglé par	CHÈQUE		
	ESPÈCES		
	AUTRE		

Dossier d'Adhésion 2021/2022

CHARTRE DU LICENCIÉ

EN PRENANT UNE LICENCE AU BSC ATHLÉTISME, JE M'ENGAGE À :

1. Respecter les statuts et règlements du BSC Athlétisme ainsi que ceux de la FFA
Ces derniers sont disponibles dans la rubrique administratif du site internet du club (www.bsc-athle.com)
2. Respecter l'encadrement, les athlètes, les dirigeants, tant à l'entraînement que lors des déplacements et des compétitions
3. Porter le bracelet qui me sera donné lors de mon adhésion au club et qui me permet d'accéder à la piste en tant que licencié du BSC Athlétisme *(uniquement pour les EA/PO/BE/MI)*
Toutes les personnes non licenciées au 1er octobre se verront refuser le droit d'entrer sur le stade
4. Respecter les règles de vie (arriver et partir à l'heure de l'entraînement, prévenir l'entraîneur en cas d'absence, porter une tenue de sport adaptée), les valeurs de l'athlétisme (Charte d'éthique et de déontologie de l'Athlétisme) et ne pas adopter de pratiques dopantes.
5. M'entraîner dans le groupe correspondant à ma catégorie d'âge *(pour les EA/PO/BE/MI)*
6. Porter les couleurs du club lors de chaque compétition *(un t-shirt ou débardeur de club sera offert lors de la participation à la première compétition)*
7. Participer aux interclubs si je suis retenu(e) dans l'équipe *(pour les cadet(te)s et +)*
8. Participer aux compétitions organisées par le club : Meeting, Cross, Challenge EA/PO..
9. Venir aider à l'organisation des compétitions et événements du club

DATES A RETENIR :

Cross de Blagnac le 12/12/2021

21Km de Blagnac le 06/03/2022

D'autres dates seront communiquées ultérieurement

ADHÉRER A UN CLUB, C'EST S'INVESTIR

Tout au long de l'année, je peux participer aux compétitions grâce aux juges et aux bénévoles présents.
Même si c'est occasionnel, je peux donner de mon temps.

Une à 2 fois par an, lors d'un événement club ou bien régulièrement en se formant comme juge, je n'hésite pas à manifester mon envie d'aider mon club *(se renseigner auprès du secrétariat)*

SE LICENCIER AU BSC ATHLETISME, C'EST AVOIR LA POSSIBILITÉ DE :

Se former (en tant que juge, entraîneur ou bien dirigeant. *Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat*)

Participer à des stages *(informations données au cours de la saison)*

Participer à des événements organisés par le club, à des soirées, des repas conviviaux

Découper selon les pointillés

Je soussigné(e) Mme / M.,.....déclare accepter la charte du licencié pour la saison 2021/2022

Date

Signature

(du représentant légal pour les mineurs ainsi que celle du licencié)

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Dossier d'Adhésion 2021/2022

FICHE D'AUTORISATIONS

**PARTIES A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT PAR LE RESPONSABLE LÉGAL
ATTENTION A BIEN REMPLIR TOUTES LES CASES**

Je soussigné(e) Mme / M. Père / Mère / Tuteur (entourer la bonne mention)
de

AUTORISATIONS OBLIGATOIRES

1. J'autorise mon enfant à être adhérent(e) au BSC Athlétisme pour la saison sportive 2021/2022
2. J'autorise la prise de photos et leur diffusion pour la communication interne et externe du club
En cas de refus de la famille ou des représentants légaux, en avertir le club. L'athlète devra se signaler au photographe et sortir du champs de visée pour ne pas apparaître sur les clichés.
3. J'autorise le responsable du moment du BSC Athlétisme à prendre en cas d'urgence, toutes les mesures nécessaires pour mon enfant, tout examen ou intervention médicale qui serait nécessaire
4. Lutte contre le dopage : Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs.
Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, j'autorise la réalisation du prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

AUTORISATION A QUITTER SEUL(E) LE STADE (Cocher une seule case)

(pour les plus jeunes, nous recommandons qu'un adulte soit toujours présent au début et à la fin de l'entraînement).
Je dois m'assurer de la présence d'un responsable de club lorsque je laisse mon enfant au stade.
Je dois le récupérer près des tribunes après l'entraînement.

Je n'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) du stade

J'autorise le club à laisser mon enfant partir seul(e) du stade

J'autorise le club à laisser partir mon enfant avec :
Renseigner le nom et les coordonnées de(s) personne(s)

AUTORISATION DE TRANSPORT (Cocher une des deux cases)

J'autorise mon enfant à prendre part aux déplacements mis en place par le club pour les entraînements / sorties / compétitions / stages tout au long de la saison 2021/2022

Je n'autorise pas mon enfant à prendre part aux déplacements mis en place par le club pour les entraînements / sorties / compétitions / stages tout au long de la saison 2021/2022

Loi Informatique et libertés : l'athlète est informé que les données à caractère personnel le concernant sont collectées et stockées par le club et la FFA. Les données sont stockées sur SIFFA et pourront être publiées sur les sites internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication, et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que son droit de s'opposer au traitement / publication de ses données pour des motifs légitimes (il suffit d'envoyer un mail à cil@athle.fr)
Par ailleurs ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Date

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »